

# Le cercle du Lac plus au large

► Le cercle du Lac de Louvain-la-Neuve va s'installer dans un bâtiment plus grand en 2012.

► Le projet intègre un centre d'affaires.

Depuis un peu plus de 5 ans, le cercle du Lac accueille ses membres au 3<sup>e</sup> étage de l'Aula Magna, avec vue sur le lac de Louvain-la-Neuve. Les décideurs, principalement du Brabant wallon et de Bruxelles, s'y retrouvent pour des conférences, des rencontres, mais aussi pour faire des affaires autour d'une table du restaurant ou dans l'une des petites salles réservées aux "deals" plus discrets. Mais le cercle d'affaires se sent à présent "un peu à l'étroit" dans ces quelque 200 m<sup>2</sup>. Fin 2012, les activités devraient se dérouler dans un nouveau bâtiment, toujours à Louvain-La-Neuve. La demande de permis pour cet édifice "durable" a été déposée cette semaine. Le projet est d'implanter, au parc scientifique Einstein, un bâtiment de 1 800 m<sup>2</sup> pour le cercle du Lac, mais aussi un centre d'affaires, à destination prioritairement des membres, d'une superficie de 1 350 m<sup>2</sup>. "Cela rejoint notre rôle sociétal, affirme le directeur général Eric van der Schueren. Ce business center serait géré par le cercle. C'est un souhait de nos membres qui entendaient syndiquer les efforts dans ce sens." Ce centre d'affaires, où le cercle ferait payer les prestations (support administratif,



d'accueil...) aux occupants, permettait aussi de rentabiliser le projet. Ce serait aussi une réserve d'espace pour le cercle. L'investissement pour l'édifice s'élève à 6 785 000 euros, dont le financement s'appuie sur un pool financier composé de banquiers de référence du cercle, tous membres, et sur ses 30 coopérateurs. Le cercle du Lac compte sur ce nouvel espace pour faire passer ses 650 membres actuels à 900 en 2015. Le cercle, qui fonctionne via une asbl et une coopérative, rassemble responsables d'entreprises, académiques, professions libérales, étudiants... Un des objectifs de départ était de dresser des ponts entre les univers entrepreneurial et universitaire. Mais s'il est présent au cercle, le monde académique ne l'est pas encore suffisamment au goût des responsables du cercle. "Le corps académique a besoin de mieux appréhender le cercle comme creuset d'échanges plutôt que comme un cercle d'affaires", estime Serge Verhaegen, le président, qui ajoute : "On n'est pas une machine à sous, mais une asbl, avec un rôle de développement sociétal." Mais se-

lon le cercle, les autorités de l'UCL ont conscience de la situation, et une stratégie commune a été définie, qui devrait être prochainement présentée.

L'autre défi était d'attirer les jeunes. Pour faire baisser sa moyenne d'âge (48 ans), le cercle a créé en septembre le cercle des jeunes entrepreneurs de Belgique, destiné aux moins de 27 ans. Le CJEB (à ce jour 40 membres) organise un programme spécifique et prospecte aussi dans les auditorios. La cotisation de cette tranche d'âge a été réduite à 150 euros. L'inscription varie en fonction du statut ou de l'âge du membre, mais peut monter à 900 euros... Serge Verhaegen rejette l'étiquette d'élitisme. "On accueille tous les gens qui veulent entreprendre, avec trois critères : être un entrepreneur (avoir une vision, un projet), responsable (on a une place dans la société) et convivial (c'est ça qui va créer le réseau)." Le cercle étend aussi son "réseau" à Charleroi ou à Mons via un pôle d'associations partageant "une même volonté d'entreprendre", et qu'il a initié.

**So. De.**